

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTE – SECTEUR MEDICO-SOCIAL
DU 17 JANVIER 2018**

A L'ENSEMBLE DES MEMBRES

ORDRE DU JOUR :

- ✓ la présentation du futur schéma départemental des personnes handicapées du Val d'Oise 2018 - 2022 ;
- ✓ la présentation du schéma départemental de l'autonomie de l'Essonne 2018-2022 ;
- ✓ un point sur les expérimentations en cours dans les établissements et services médico-sociaux ;

1. La présentation du futur schéma départemental des personnes handicapées du Val d'Oise 2018 – 2022

Cf. diaporama présenté

La commission de coordination des politiques publiques de santé émet un avis favorable au schéma en faveur des personnes handicapées du Val d'Oise présenté par le Conseil départemental du Val d'Oise, sachant que cet avis ne vaut pas engagement financier pour l'ARS Ile-de-France.